

DIPLOME D'ETUDES MUSICALES (D.E.M)



PERCUSSIONS

Durée du cursus : 2 à 4 ans
Admission sur concours

1. UV Dominante

Percussions

2. UV de pratique collective

Pratique d'ensemble *dirigé* (orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, ensemble de percussions, atelier musique contemporaine...) :

- Cours hebdomadaire et/ou session
- Evaluation continue

3. UV de Formation Musicale

Formation musicale (UV DEM, durée minimum 1 an)

4. UV complémentaire

Réalisation d'un projet personnel (à faire pendant le cursus de DEM)

Ces 4 Unités de Valeur doivent être validées pour l'obtention du DEM complet.

UV optionnelle(s) au choix

- ❖ Improvisation
- ❖ Analyse
- ❖ Ecriture
- ❖ Histoire de la musique
- ❖ MAO : Création Sonore ou Composition Assistée par Ordinateur
- ❖ Acoustique Musicale
- ❖ Orchestration